

Nourrir et vendre

LA FAIBLE COMPÉTITIVITÉ des produits africains sur les marchés internationaux semble expliquer la marginalisation de l'Afrique dans le commerce mondial. Confirmant le recul de la région ouest-africaine sur la plupart des marchés, Benoît Faivre-Dupaigre met surtout en question un développement agricole fondé exclusivement sur les avantages comparatifs et les produits d'exportation, alors que les marchés régionaux ont des potentiels inexploités. Avec plus de 400 millions de consommateurs prévus en 2020, l'Afrique de l'Ouest devra nourrir sa population. Loin du recours aux « soldes du marché mondial », quelles sont les conditions pour que l'appui aux producteurs ouest-africains soit privilégié pour répondre à une telle demande ?

Si la demande s'accroît, elle est aussi plus exigeante. Les consommateurs n'abandonnent pas les produits locaux au profit des produits importés, ils diversifient leur alimentation et préfèrent les produits transformés, de qualité, nous dit Nicolas Bricas. Le développement de l'aval de la production est alors permis, avec un tissu de petites et moyennes entreprises agro-alimentaires. Innovantes, parfois positionnées sur des filières d'envergure régionale ou internationale, elles constituent un véritable réservoir d'emploi et de valeur ajoutée indispensable au milieu rural.

Dans ce contexte, nombre d'acteurs du développement rural — organisations paysannes, mais aussi décideurs —, s'interrogent sur la possible prise en compte de la souveraineté alimentaire dans les négociations internationales. Les risques associés à une libéralisation accrue appellent en effet des règles commerciales communes, comme le rappelle le dossier coton, pour lequel François Giraudy dresse un bilan « sans fard ». Mais dans quelle mesure le cadre des négociations — en l'occurrence l'Organisation mondiale du commerce — permet-il d'introduire l'exigence de souveraineté alimentaire dans la gestion des échanges ? Exprimés par Mame Ndiobo Diene, Bruno Buffaria et Philippe Chedanne, trois points de vue se croisent pour alimenter le débat.

D'une façon ou d'une autre, la souveraineté alimentaire mène aux politiques agricoles et commerciales, et inversement. Compétitivité régionale et régulation internationale multilatérale sont ici abordées, réservant les politiques nationales et les accords régionaux avec l'Union européenne pour la partie 5. Entre ces deux parties, il n'y a donc qu'un pas à franchir.



Sommaire

Entre autonomie de décision et règles communes	24
L'agriculture ouest-africaine peut-elle redevenir compétitive ?	26
Le coton africain franchira-t-il le cap de la crise ?	28
Des marchés alimentaires urbains en plein développement	30

Entre autonomie de décision et règles communes

► SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

ALORS QUE les interdépendances agricoles sont croissantes, de nombreuses voix réclament des politiques agricoles propices à la souveraineté alimentaire. Entre l'autonomie de décision et la nécessité de règles communes, le chemin est étroit. Points de vue de trois responsables européens et ouest-africains.

Entretiens

► Mame Ndiobo

Diene est directeur de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, au Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique rurale et de la Sécurité alimentaire du Sénégal. daps1@sentoos.sn

Bruno Buffaria, jusqu'alors chef de l'Unité « analyse et concept d'ensemble » à la DG agriculture de la Commission européenne, vient de prendre la responsabilité de l'Unité « Grandes cultures » bruno.buffaria@cec.eu.int

Philippe Chedanne est chargé de mission « Dialogue institutionnel et stratégique » à l'Agence française de développement. chedannep@afd.fr

GRAIN DE SEL : *Peut-on concilier interdépendances des agricultures et souveraineté alimentaire dans la négociation internationale ?*

MAME NDIOBO DIENE : L'Afrique de l'Ouest compte plusieurs politiques régionales: la politique agricole de l'Union (PAU), au niveau de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa)¹, et la politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest², ou Ecowap, au niveau de la Cedeao³. Ces politiques visent trois principaux objectifs : le développement des filières nationales, le développement du commerce entre pays de la sous-région et le développement du commerce de l'Afrique de l'Ouest vers le marché international.

Sur le plan national, les pays révisent leur manière d'adopter des politiques agricoles.

Au Sénégal, la mise en place de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (Loasp)⁴ est le fruit de deux ans de concertation qui ont impliqué tous les acteurs concernés. L'adoption de la Loasp s'est faite alors même que la PAU existait et que l'Ecowap était en cours d'élaboration. Nous en avons donc bien tenu compte. La « souveraineté alimentaire » a fait l'objet d'un débat national, qui a abouti à la « nécessité pour l'État d'assurer la sécurité

alimentaire et, à terme, d'arriver à la souveraineté alimentaire ».

Il n'y a pas d'incompatibilité entre le national et le régional car la souveraineté alimentaire est aussi une préoccupation dans l'Ecowap. Cela dit, il importe de conserver des marges de manœuvre au niveau national pour que les États puissent définir leurs politiques propres. Tout n'est pas non plus parfait : l'adoption par la Cedeao du tarif extérieur commun (Tec) de l'Uemoa nous met un peu en porte-à-faux. Lors de l'adoption de la PAU, j'étais défenseur d'une ré-évaluation du Tec. Nous souhaitons que la Cedeao adopte un taux qui encourage la construction du marché régional. Mais les dissensions entre les départements du Commerce et de l'Agriculture au sein de l'institution ont, dans ce cas, bénéficié au commerce ! Cela

s'est fait avec la complicité de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Tant que les bailleurs financeront les études préalables et les négociations, nos États ne pourront faire preuve d'une réelle souveraineté politique.

BRUNO BUFFARIA : L'Uruguay Round a permis à l'agriculture de rentrer dans le droit commun en matière de négociations commerciales, ce qui a entre autres permis une harmonisation des politiques agricoles entre l'Union européenne et ses compétiteurs. S'il est vrai que, suite à cela, les exportations européennes de matières premières agricoles ont diminué, cela a néanmoins conduit à un rééquilibrage de l'ensemble de nos échanges agricoles.

Ce processus s'est traduit pour l'Union européenne par une mutation du concept de souveraineté alimentaire, qui faisait initialement

référence à des notions de quantité, vers une approche plus qualitative, du fait de la globalisation des risques, notamment sanitaires. Ceci a contribué à l'émergence, au niveau international, de nouvelles problématiques liées à la politique de qualité.

PHILIPPE CHEDANNE : Le dogme de la libéralisation version « Consensus de Washington » vacille. Les limites du message « Trade not Aid » (le commerce, pas l'aide) commencent à être reconnues, pointées par les études d'impact menées par l'AFD, et par la Banque mondiale elle-même⁵. Celle-ci nuance les bienfaits de la libéralisation en distinguant « gagnants » et « perdants » et en reconnaissant l'importance des coûts d'ajustement. La libéralisation des filières (et non pas privatisation) est nécessaire pour dépasser les schémas étatiques post-coloniaux. Mais le retrait des États doit se faire de façon maîtrisée en leur reconnaissant un rôle de régulation et en évitant des démantèlements aux effets souvent désastreux pour le secteur voire pour toute l'économie du pays.

GDS : *L'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut-elle prendre en charge ces deux enjeux ou faut-il envisager d'autres formes de régulations, d'autres institutions ?*

MND : Je suis moi-même négociateur pour le Sénégal. Je suis persuadé que l'OMC, malgré tous ses défauts, est indispensable. Ce lieu de négociation est unique, son mode de fonctionnement (un pays, une voix) permet aux plus petits d'exprimer leurs points de vue. Sans cela, beaucoup de choses auraient pu se passer au détriment des pays pauvres. Sans « l'échec de Cancún », la fracture agricole n'aurait pu s'exprimer avec autant de force. En dehors de

5. Cf. « L'action de la Banque mondiale critiquée de l'intérieur », par Laurence Caramel, *Le Monde* du 11/04/06.

1. L'Uemoa réunit huit pays qui partagent le Fcfa et représentent 70 millions de personnes.

2. Cf. articles GDS n°28 p.9-10 et p.31 et GDS n°30 p.5-6.

3. La Cedeao réunit quinze pays dont tous ceux de l'Uemoa. Elle compte 230 millions d'habitants.

4. Cf. article GDS n°30 p.16-17.

l'OMC, je ne vois pas de lieu susceptible d'accueillir les négociations.

BB : L'OMC est un cadre de négociation approprié. Il convient en effet de privilégier une approche multilatérale et non pas uniquement bilatérale. Les accords bilatéraux sont cependant nécessaires et doivent venir consolider cette approche multilatérale.

PC : Il est commun de fustiger l'OMC, source de tous les maux des pays du Sud. Mais on oublie trop souvent que la libéralisation ne date pas de la création de l'OMC. Les mesures incriminées sont davantage inspirées par les institutions de Bretton Woods, Banque mondiale en tête.

GDS : *Y a-t-il des sujets qu'il faut exclure de la négociation internationale ?*

MND : Je ne vois pas d'argument qui défende l'exclusion d'un sujet de la négociation. Sortir un sujet ne permettra pas de mieux régler les problèmes. De plus si nous sortons un sujet, il faudra définir de nouvelles règles, au risque de perdre ce que nous avons acquis, où est l'avantage ?

PC : Certaines réflexions relatives au cycle de Doha appellent la sortie des PMA et la sortie de l'agriculture des négociations. Sortir des négociations, pour faire quoi ? S'agit-il de s'exclure davantage du fonctionnement international, au risque que l'isolement devienne contre-productif, ou revenir à des négociations bilatérales ? On sait combien ces dernières peuvent être inévitables. Pour les pays ayant « décroché », le respect des règles internationales pose d'énormes problèmes d'organisations, de capacités et de moyens, que ce soit dans le domaine commercial, celui du contrôle sanitaire, etc. Des solutions transitoires sont souvent indispensables et l'OMC le permet. Elle a le mérite d'offrir un cadre de régulation internationale. Il est crucial que les pays apprennent à user des règles de fonctionnement de l'OMC.

À un niveau régional, la Cedeao ou l'Uemoa ont un rôle très important à jouer. Mais elles doivent dépasser des problèmes hérités de leur histoire :

issues d'un modèle préexistant et répliqué tel quel, elles sont souvent peu reconnues par les nations. Elles doivent refonder leur légitimité en devenant de réels pôles d'intégration régionale. D'importants défis les attendent et les enjeux sont évidents (cf. les négociations de l'accord de partenariat économique par exemple), mais leurs capacités institutionnelles sont limitées, alors que celles de la société civile et du secteur privé, se renforcent. Ces derniers sont de plus en plus organisés et professionnels dans les actions de lobbying.

GDS : *L'UE prend-elle en compte les PED dans la conception de sa politique agricole ?*

BB : Comme le montre le récent exemple du sucre, les préoccupations des pays en développement sont prises en compte par l'Union européenne lors des processus de réforme de la PAC. Il s'agissait de ne pas donner aux pays en développement, producteurs de sucre et exportateurs vers l'Union européenne, de signaux erronés qui les auraient conduits à investir dans cette production alors que les prix du marché communautaire ne pouvaient plus être aussi rémunérateurs. Ainsi, afin que cette réforme se fasse dans des conditions acceptables pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), un plan d'action avec des mesures d'accompagnement pour les pays ACP signataires du protocole sucre a été mis en place.

GDS : *On assiste à un certain « retour des politiques agricoles » en Afrique. Comment interpréter ce mouvement et quelles en sont les perspectives ?*

MND : Ce mouvement est très positif. L'enjeu désormais est la mise en oeuvre de ces politiques. C'est une chose d'adopter des textes, encore faut-il qu'ils deviennent effectifs. Au Sénégal, nous mettons désormais l'accent sur la communication autour de la Loasp,

que chacun sache ce qu'elle contient, grâce à une traduction illustrée en six langues. Ensuite la mise en oeuvre prendra du temps, il faut s'y attendre : certains engagements concernent le court

terme, d'autres sont là pour les dix ou vingt prochaines années. Il faut faire revenir les politiques agricoles sur la scène internationale en organisant le dialogue entre décideurs, chercheurs, acteurs. Ce sera l'objectif du prochain « Dakar agricole » en 2007⁶.

PC : Le cadre d'élaboration des politiques s'améliore incontestablement, mais qu'en est-il de leur contenu ? Quel(s) modèle(s) agricole et de développement rural veut-on porter face à des défis historiques (démographie, migrations, sécurité alimentaire, etc.) ? Les vertus du modèle évolutionniste constitué par l'enchaînement « gains de productivité (pour être concurrentiel) — amélioration des revenus — migrations vers le milieu urbain et émergence d'un tissu industriel » sont d'évidence remises en question. Ce modèle peut-il marcher aujourd'hui, dans un contexte de globalisation des économies marqué par la confrontation entre systèmes de production de niveaux de modernité si opposés ?

Deuxième interrogation majeure : ces changements n'arrivent-ils pas trop tard compte tenu de l'ampleur du décrochage ?

Enfin, le nécessaire questionnement sur le contenu des politiques agricoles peut apparaître pollué par l'approche compassionnelle, à caractère humanitaire, véhiculée par la définition des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), trop axés sur les aspects sociaux et la notion de pauvreté. Or, si l'on ne peut occulter les risques pesant sur ces agricultures, les crises qui en résultent nécessitent un traitement autre que des solutions techniques réductrices comme l'aide alimentaire. Il faut retravailler sur des sujets clé (le foncier, la gestion des risques, etc.) en amenant les acteurs des filières à être au cœur des débats. À plus ou moins long terme, il s'agit d'atteindre une masse critique pour peser sur les pouvoirs politiques, car les lois d'orientation agricole ne suffisent pas ! ■

6. Le Dakar agricole est une initiative du Président Wade pour réduire la fracture agricole. La première édition a eu lieu à Dakar en janvier 2005.

« L'OMC A LE MÉRITE D'OFFRIR

UN CADRE DE RÉGULATION

INTERNATIONALE »

PHILIPPE CHEDANNE

« L'OMC A PERMIS UNE

HARMONISATION DES POLITIQUES

AGRICOLES ENTRE L'UE ET SES

COMPÉTITEURS »

BRUNO BUFFARIA

L'agriculture ouest-africaine peut-elle redevenir compétitive ?

► COMMERCE INTERNATIONAL,
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Benoît Faivre-Dupaigre, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram).
b.faivredupaigre@iram-fr.org

À DE RARES EXCEPTIONS PRÈS, l'Afrique de l'Ouest semble avoir perdu la bataille internationale de la compétitivité. Les pays d'Asie l'ont supplantée pour nombre de produits tropicaux. Les pays développés viennent la concurrencer sur son propre marché. C'est pourtant en exploitant les opportunités régionales qu'elle peut espérer relancer son agriculture.

► Benoît Faivre-Dupaigre, est responsable de l'unité Politiques agricoles et acteurs ruraux au sein de l'Iram. Il a conduit de nombreux travaux sur la compétitivité des filières, les politiques agricoles et les échanges internationaux.

LE NIVEAU DE COMPÉTITIVITÉ des produits agricoles ouest-africains est considéré, dans la majorité des cas, comme un obstacle pour accroître les parts de marché à l'exportation. C'est le point de départ de nombreux projets de promotion des exportations qui font florès dans la région, sous l'impulsion des bailleurs de fonds. Mais existe-t-il vraiment une graduation dans la compétitivité ?

Cette notion repose avant tout sur la comparaison des prix de revient, en particulier celui du travail. Le prix de ce dernier sert souvent de variable d'ajustement et on considère qu'il peut être valorisé à des niveaux qualifiés de « misère » par les instances internationales. Sachant que les prix de marché subissent l'influence des politiques commerciales des pays exportateurs et des firmes multinationales, la véritable comparaison suppose donc de se baser sur la productivité.

C'est le fondement sur lequel repose la théorie des avantages comparatifs, qui sert de justification à la spécialisation internationale. Elle stipule que les pays ont intérêt à se spécialiser dans les produits dont les coûts relatifs en facteurs de production interne sont les plus faibles par rapport à ceux de leurs partenaires commerciaux potentiels. Pourtant les limites de cette théorie sont nombreuses et particulièrement fortes pour les produits agricoles. Notamment, l'échange n'est mutuellement profitable, et donc réalisé, que si le prix établi sur le marché international est compris entre les coûts de production relatifs des deux zones qui échangent. Or les politiques agricoles de nombreux pays exportateurs reposent justement sur une disjonction des prix à l'exportation d'avec les coûts de production, que ce soit sous forme

de subvention à l'export ou de soutien direct aux producteurs. De surcroît, les possibilités de mobilité du capital agro-industriel, offertes par la mondialisation des économies, permettent aux firmes de ne plus se cantonner dans un cadre national pour bénéficier des avantages relatifs mais d'investir dans les pays bénéficiant d'avantages absolus auxquels les politiques fiscales et monétaires participent amplement.

Des régions en retard de développement ont caressé l'espoir de pouvoir participer au concert des nations en se spécialisant sur les produits qui disposaient ainsi d'avantages relatifs. En réalité, il convient, à la lumière de l'expérience des trente dernières années du développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest, de reconsidérer l'insertion de l'Afrique dans le marché mondial sur la base des seuls avantages comparatifs. Les zones de la planète qui ont pu en profiter l'ont fait sur la base de politiques agricoles très volontaristes. L'évolution de l'environnement international et les engagements pris par les États dans le cadre des plans d'ajustement structurel ne permettent pas de les mettre en œuvre dans cette région.

De moins en moins de produits tropicaux africains. Le premier constat est que la place de la production africaine dans la production agricole mondiale a baissé depuis les années 70 pour les principaux produits tropicaux échangés sur le marché mondial (café, ananas, huile de palme, noix de cola, arachides, agrumes, bananes) à l'exception toutefois du cacao — qui représente 60 % de la production mondiale —, du cajou (20 %), du manioc (27 %) et du gingembre (11 %), mais aussi des mangues, du sésame (qui ne dépassent pas 5 % de la production mondiale)¹. Ces baisses sont d'autant plus incompréhensibles qu'elles sont intervenues

à une période au cours de laquelle la région a bénéficié de préférences commerciales exceptionnelles de l'Union européenne, dans le cadre des accords de Lomé. L'Afrique de l'Ouest n'a donc pas réussi au cours des trois dernières décennies à faire valoir des avantages par rapport à d'autres zones. Par comparaison, sur 50 produits agricoles majeurs, l'Asie du Sud-Est n'a vu sa part dans la production mondiale diminuer que pour sept produits. Dix produits de cette région sont, sur leur créneau, à plus du cinquième de la production mondiale, alors que la superficie agricole y est quasiment équivalente à celle de l'Afrique de l'Ouest.

Des produits essentiels comme le lait, les céréales, la viande, le soja et la canne à sucre représentent au mieux 2 % de la production mondiale alors que 3,8 % de la population mondiale vit en Afrique de l'Ouest. La région tire bien son épingle du jeu dans les produits traditionnels mais qui donnent lieu à peu d'échanges internationaux : tubercules, plantains, mil, sorgho, avec des parts de la production mondiale qui dépassent 20 %.

Certains produits ont vu aussi leur production croître plus vite en Afrique de l'Ouest que dans le reste du monde et ainsi occuper une place respectable au niveau mondial : c'est le cas de la noix de cajou, du coton, des tubercules, du maïs mais aussi des haricots et des viandes ovine et caprine (cf. tableau page suivante).

Pourtant cette croissance reste modeste ; pour l'essentiel des produits traditionnels d'exportation, les taux de croissance de la production sont inférieurs à ceux d'Asie du Sud-Est (cf. tableau page suivante).

Les performances ouest-africaines restent supérieures seulement en ce qui concerne le coton, les céréales traditionnelles, les fibres, les tubercules et le soja, même si en l'occurrence la comparaison est difficile puisque l'Afrique part d'un niveau de production très bas comparativement à l'Asie.

1. Tous les chiffres sont établis à partir de la base de données FAO.

« L'INSERTION DE L'AGRICULTURE OUEST-AFRICAINE DANS LE MARCHÉ MONDIAL NE DEVRAIT PLUS ÊTRE CONSIDÉRÉE SUR LA BASE DES SEULS AVANTAGES COMPARATIFS »

Face à la difficulté pour l'Afrique de se faire une place sur les marchés internationaux des produits tropicaux, il convient de mieux prendre en considération les évolutions contrastées des produits de consommation courante dans la région.

Le constat est que la production des principaux produits vivriers, ramenée au nombre d'habitants, a eu plutôt tendance à croître au cours des trente dernières années. On sait que, dans la plupart des cas, cette croissance s'est faite sans intensification profonde — la consommation d'engrais restant très faible — mais plutôt sur la base de l'extension des surfaces cultivées et d'une pression accrue sur la fertilité des sols. Signe de l'absence de changement qualitatif, l'accumulation sous forme de cheptel n'a pas encore eu lieu.

Alors qu'il existe un potentiel de croissance important des produits de consommation régionale, les perspectives laissent entrevoir un déficit dans les années à venir. Une étude, réalisée sur la zone Uemoa uniquement², montre qu'à l'horizon 2020, compte tenu de la croissance démographique et de l'urbanisation qui s'accompagne d'un changement des comportements alimentaires, le déficit alimentaire pourrait se creuser si une intensification majeure ne se produisait pas. Il atteindrait pour le riz par exemple environ 50 % des besoins, pour la viande de volaille et le lait, entre 45 et 50 %. Même pour le maïs, compte tenu de la forte progression de sa consommation en ville, le déficit s'accroîtrait.

Plus que la compétitivité internationale, qui repose avant tout sur le bas niveau de rémunération du travail agricole et donc sur la misère rurale, ou la concrétisation hypothétique d'avantages comparatifs, l'Afrique de l'Ouest aurait sans doute intérêt à développer les productions consommées dans la région. Au cours des années à venir, l'Afrique de l'Ouest devra compter davantage sur la croissance de sa demande interne pour stimuler la productivité, voir la compétitivité. Elle dispose de ressources locales dont les usages alternatifs sont rares (les fameux « coûts d'opportunités » sont très faibles) alors qu'un débouché assuré et en expansion se dessine.

Accroître la productivité pour répondre à la demande régionale. Le

PRODUITS	AFRIQUE DE L'OUEST	RESTE DU MONDE
anacarde	+10	+5
coton	+6,7	+3
racines et tubercules	+4,8	+0,8
maïs	+6	+2,4

PRODUITS	AFRIQUE DE L'OUEST	ASIE DU SUD-EST
café	-0,5	+6,4
cacao	+3,6	+14,2
anacarde	+10	+13,5
ananas	+1,6	+3,7
bananes	+1,5	+2,6
huile de palme	+1,5	+10

CROISSANCE ANNUELLE DE LA PRODUCTION (EN %)

défi sera celui de l'augmentation de la productivité. Ramenée au nombre d'actifs agricoles, la croissance est actuellement insuffisante pour assurer un doublement de la production par actif et permettre donc de dégager des excédents disponibles pour la population non-agricole, principalement urbaine. La population qui ne travaille pas dans l'agriculture progresse au taux de 3,5 % par an depuis trente ans, c'est à dire qu'elle double tous les vingt ans. Si l'on considère que la population qui ne participe pas à la production agricole est environ la moitié de la population totale, la productivité du travail agricole devrait croître de 2 % par an pour continuer à satisfaire la demande. Or les tendances depuis les années 90 sont beaucoup plus défa-

vorables pour certains produits. Pour le riz, par exemple, cette croissance de la productivité n'est que de 1,1 % par an; pour les céréales en général, elle n'est que de 0,6 % par an; pour la viande bovine de 1,4 %; pour la viande de volaille de 1,4 %; pour les œufs de 0,9 %; pour le lait de 0,7 %; pour le maïs elle a baissé.

Pourtant, l'augmentation de la productivité des tubercules, de la tomate, de la viande, bien supérieure à 2 % laisse présager des possibilités de satisfaire le marché régional et d'en faire la base d'une stratégie de développement de

l'agriculture et de valorisation des ressources locales en Afrique de l'Ouest. La promotion de l'intégration apparaît alors comme une des conditions d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture ouest-africaine. ■

« PLUTÔT QU'UNE HYPOTHÉTIQUE

CONQUÊTE DES MARCHÉS

INTERNATIONAUX, LES PRODUCTIONS

AGRICOLES AFRICAINES DOIVENT

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA SOUS-

RÉGION »

2. In B. Faivre Dupaigne, P. Baris, L. Liagre « Étude sur la compétitivité des filières dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) », Iram, 2005.

Le coton africain franchira-t-il le cap de la crise ?

► COTON

François Giraudy, ingénieur agronome,
Dagris. giraudy.f@dagris.fr

LE COTON AFRICAÏN avait la réputation d'être le plus compétitif au monde. Ces derniers temps, le doute s'insinue. Pourtant, s'il traverse actuellement une crise très sévère, ses atouts restent nombreux.

► Cet article n'engage que son auteur.

DEPUIS QUELQUES TEMPS, les appréciations négatives sur la compétitivité du coton se multiplient ; « rendements moindres, coûts trop élevés, qualité dégradée, environnement en péril, producteurs exploités et incapables d'évoluer » sont quelques uns des bruits qui alimentent la rumeur. Le coton ne serait plus un outil efficace de la lutte contre la pauvreté. Difficile de savoir quelles sont les parts de vérité et d'idéologie dans ces critiques. D'autant plus que les enjeux politiques et idéologiques sont énormes et que le coton africain a une importance économique et sociale de premier ordre.

Lutte contre les subventions et compétitivité : des combats à mener en parallèle. Les subventions octroyées par certains grands pays cotonniers à leurs producteurs faussent la compétition sur le marché mondial du coton. La lutte engagée par les acteurs des filières africaines et leurs gouvernements est donc parfaitement légitime et doit être menée jusqu'au bout.

Pour autant, elle ne doit pas se faire au détriment des efforts à réaliser pour proposer un produit le plus compétitif possible : même si le marché international était parfaitement juste, d'autres acteurs pourraient profiter d'un arrêt des subventions.

Si des pays comme le Brésil ou l'Australie semblent bien placés pour être les premiers bénéficiaires d'une redistribution des cartes sur le marché mondial, le coton d'Afrique francophone possède des atouts pour traverser la crise et continuer à jouer son rôle de levier du développement rural pour une bonne partie des agricultures familiales africaines.

Productivité agricole et industrielle : de bonnes performances, mais une amélioration est possible. Le premier facteur de compétitivité est la productivité, qui peut se décomposer en productivité au champ (pour

la production de coton-graine) et industrielle (transformation du coton-graine en fibre, qui est le produit coté sur le marché mondial).

La culture est exclusivement pluviale en Afrique francophone, et toute comparaison de rendement avec la moyenne mondiale est biaisée car plus de 60 % de la production mondiale est réalisée sous irrigation.

Dans le domaine pluvial, le coton africain a longtemps tenu le haut du pavé, étant parmi les meilleurs au monde. L'émergence de la culture du coton « industrielle » et pluviale dans le Mato Grosso brésilien a changé la donne. Certes l'agrobusiness local bénéficie d'un meilleur climat, de sols fertiles et de moyens sans commune mesure avec ceux dont peuvent disposer les paysans africains, mais les producteurs brésiliens ont su en tirer parti en apportant leur lot d'innovations aussi bien variétales que culturales.

Ainsi, les rendements d'Afrique francophone rivalisent toujours avec ceux obtenus par les producteurs texans produisant en pluvial, alors qu'ils sont dans une situation intermédiaire (on pourrait parler d'agriculture familiale industrialisée). Au niveau industriel, les rendements africains en fibre à l'égrenage sont parmi les meilleurs au monde.

En valeur absolue (rendement fibre à l'hectare), le coton africain est donc plutôt bien placé en termes de compétitivité. L'inquiétude viendrait plutôt d'une stagnation apparente de la productivité : les rendements, variétés et

1. Mais la production a connu une croissance énorme depuis 1994 et le rendement moyen masque des progrès réels dans certaines zones. Elle est par ailleurs compensée par l'entrée de nombreux nouveaux producteurs et la mise en culture de terres sans doute plus difficiles...

techniques n'ont que peu évolué depuis plusieurs années¹. Les avancées exemplaires réalisées dans la gestion du parasitisme masquent mal les faibles progrès dans l'agronomie du coton *stricto sensu*.

Il existe cependant une prise de conscience généralisée pour améliorer la productivité et de nombreux acteurs cherchent à faire évoluer la situation. Des programmes visent à une amélioration de la fertilité, une optimisation de l'utilisation des intrants, de nouvelles approches variétales sont testées ici ou là. Mais l'ensemble semble manquer de

cohérence.

Malgré les échanges et les nombreuses rencontres, une véritable recherche africaine, soutenue par les États et les

baillleurs de fonds, tarde à émerger. Beaucoup d'initiatives restent au niveau local ou national et seules les firmes faisant la promotion du coton génétiquement modifié se donnent les moyens de leur ambition. Les cotons génétiquement modifiés sont susceptibles d'améliorer la productivité, mais leur évaluation dans le contexte africain est encore en cours. Quelles que soient, à l'avenir, les décisions prises par les pays africains concernant ces nouvelles technologies, il serait irresponsable de ne compter que sur ces dernières : tout miser sur les organismes génétiquement modifiés risquerait de masquer, voire de bloquer les marges réelles de progrès qu'il existe dans d'autres domaines, comme par exemple avec les semis sous couvert végétal.

Le conseil agricole doit aussi être repensé pour gagner en efficacité : un véritable conseil à l'exploitation permettrait d'obtenir des résultats significatifs sur l'amélioration des performances technico-économiques des systèmes de production cotonniers.

La qualité : un combat et un piège. Dans un marché morose, miser sur la

« UNE VÉRITABLE RECHERCHE AFRICAÏNE TARDE À ÉMERGER »

qualité est un des moyens pour améliorer la compétitivité.

L'Afrique produit un coton de bonne qualité, aux caractéristiques technologiques recherchées par les filateurs. Pourtant cette bonne image de marque s'est dégradée ces dernières années, d'abord à travers le coton collant, qui semble maintenant être globalement maîtrisé, mais surtout à cause de la contamination de la fibre par le polypropylène des emballages.

Si les acteurs des filières d'Afrique francophone ont mis un certain temps avant de réagir, les efforts réalisés ces deux dernières campagnes (emballages en coton) dans de nombreux pays sont spectaculaires et il est possible d'espérer un net redressement de ce point de vue.

L'Afrique du coton ne doit pas rester crispée sur des positions anciennes et se contenter de faire valoir ses atouts. Elle doit travailler sur des normes prenant en compte les spécificités, non seulement de sa fibre, mais aussi de l'environnement dans lequel elle le produit. Peser sur l'établissement de normes qui lui sont favorables est important, tout comme le fait de savoir prendre en compte les exigences aussi bien des clients directs (les filateurs) que finaux (les consommateurs).

En définitive, l'Afrique a des atouts forts à faire valoir et à améliorer dans le domaine de la qualité, à condition qu'elle ne tombe pas dans le piège de normes internationales qui lui seraient défavorables et que d'autres pays cherchent à lui imposer.

Le coût de l'énergie et la protection de l'environnement : des atouts pour le futur ? La flambée des cours du pétrole jouera en faveur des filières africaines dans le futur, renchérissant les coûts de production des agricultures fortement mécanisées et fortes consommatrices d'intrants (ainsi que celui des fibres synthétiques qui en sont issues). Cette augmentation renforcera la compétitivité du coton africain de deux façons : ne consommant que peu de pétrole ses coûts de production deviendront relativement plus faibles que ceux de ses concurrents agro-industriels et le développement des biocarburants pourrait permettre une meilleure valorisation de l'huile de coton.

L'eau, également, devient une denrée rare et chère. Les disponibilités en eau

pour l'irrigation se raréfieront dans beaucoup de pays. Dans ce contexte un coton pluvial peut voir sa rentabilité relative augmenter.

Le coton d'Afrique francophone utilise peu d'intrants et de manière raisonnée et il peut être considéré comme l'un des plus écologiques au monde. Dans un marché où les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux questions de durabilité, il a là une carte à jouer s'il bénéficie d'une communication adéquate et renforce ces efforts en faveur de l'environnement.

Des « performances » institutionnelles à protéger et à renforcer. Comparativement à d'autres pays non industrialisés, l'Afrique francophone a aussi un atout non négligeable, c'est la bonne structuration de la plupart de ses filières, avec des producteurs organisés, et des acteurs travaillant ensemble à la défense de leur production. Les agriculteurs subissent les prix du marché mondial, mais, à l'intérieur de leur pays, sont le plus souvent partie prenante des décisions concernant la gestion de leur filière.

Le talon d'Achille de la logistique. Un des problèmes auxquels le coton africain doit faire face, ce sont les délais de livraisons et leur précision. La logistique est en effet un facteur limitant dans la mesure où la plupart des clients se situent en Asie et où la plupart des zones cotonnières africaines sont enclavées. Les délais sont donc très longs.

Ainsi, pendant longtemps, les filateurs d'Europe du Nord préféraient acheter de la fibre d'Asie centrale. Celle-ci était majoritairement stockée à Riga et ils pouvaient rapidement être livrés. De ce point de vue là le coton africain ne pouvait pas lutter.

Aujourd'hui la majeure partie des clients sont asiatiques et en particulier chinois et le même problème se pose. Ils ont du mal à comprendre qu'un bateau puisse avoir du retard ou même qu'il ait refusé de prendre un conteneur. Un effort global de réponse à cette problématique doit être fait.

La parité monétaire : un filtre déformant. Quelles que soient les performances des filières cotonnières africaines, elles sont complètement masquées par les problèmes de parité monétaire. Le

Emballer le coton pour garder la qualité de la fibre © F. Giraudy



franc CFA, lié à l'euro, se réévalue par rapport au dollar US, les filières cotonnières souffrent de la comparaison par rapport aux autres pays dont la monnaie reste stable ou est sous évaluée par rapport à cette référence².

Ainsi, les conclusions d'une comparaison entre les différentes filières seraient complètement différentes si le dollar équivalait à un euro, ce qui était le cas il n'y a pas si longtemps. Au contraire, les Brésiliens ont profité dans ce domaine de la relative faiblesse du real (monnaie brésilienne) face au dollar. La dépréciation actuelle du dollar a un impact économique au moins aussi important que les subventions sur les comptes des filières cotonnières d'Afrique francophone.

En définitive, le coton d'Afrique francophone peut être durable... s'il survit ! Il apparaît donc que si le coton africain n'est peut-être plus *aujourd'hui* le plus compétitif au monde, c'est essentiellement à cause de facteurs externes : subventions et dépréciation du dollar contre lesquelles les filières cotonnières n'ont pas de prise directe. Il possède néanmoins des atouts pour s'inscrire dans la durée et regagner en efficacité et en productivité.

Cela passe par une mobilisation de tous les acteurs, autour d'une stratégie clairement définie dans laquelle la productivité, la qualité, la logistique, l'environnement et la communication doivent être les principaux axes, sans que cela n'obère la lutte politique menée à un autre niveau pour la suppression des subventions.

Il n'en reste pas moins que de mettre en place de telles actions est difficile dans le contexte de survie que traversent actuellement ces filières et qu'un soutien est urgent afin de pouvoir passer ce cap difficile. ■

2. Dans les filières cotonnières africaines, la plupart des achats se font en FCFA (notamment le coton-graine) alors que les ventes se font en dollars.

Des marchés alimentaires urbains en plein développement

► COMMERCIALISATION

Nicolas Bricas, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad, Montpellier). nicolas.bricas@cirad.fr

LES MARCHÉS ALIMENTAIRES URBAINS sont une source de débouchés pour l'agriculture africaine. Une agriculture qui doit faire preuve d'inventivité, si elle ne veut pas abandonner ces marchés à des importations alimentaires très concurrentielles. Le développement de cultures vivrières commerciales est la preuve d'une réactivité déjà bien réelle.

« **A**UTREFOIS pour gagner l'argent, mon père cultivait et vendait du coton. Moi j'ai laissé le coton. Ça ne payait plus. Je fais de l'igname et c'est avec ça que j'ai construit ma maison. [...] Ici, on a toujours mangé du maïs. On ne mange pas l'igname; c'est seulement pour la vente. Je vends ça aux commerçants. Ils revendent ça dans les villes, à Douala ou à Yaoundé. » Ce témoignage d'un paysan de la plaine de Mbé au Nord-Cameroun résume à lui seul l'une des évolutions majeures des agricultures africaines : le développement des cultures vivrières commerciales.

Entre 1955 et 2005, l'Afrique subsaharienne a connu une évolution démographique exceptionnelle : sa population totale a presque quadruplé, passant de 180 à 690 millions d'habitants alors que sa population urbaine a été multipliée par 13, passant de 18 à 245 millions de citadins. Aucune région du monde n'avait connu une telle explosion urbaine jusqu'alors. Durant la même période, le continent s'est largement ouvert aux marchés internationaux. Et les villes ont joué alors un rôle majeur de centres d'exportation et d'importation de produits agricoles. De ce double constat sont nées une

crainte et une vision qui restent encore ancrées dans nombre d'esprits : les villes africaines sont nourries par des importations alimentaires qui concurrencent les productions vivrières nationales.

Marché urbain : des débouchés pour l'agriculture. Dans les faits, le marché alimentaire urbain est devenu un nouveau débouché pour l'agriculture. Dans un pays pourtant grand agroexportateur comme le Cameroun, on a pu calculer la valeur économique de ce marché par la somme des budgets alimentaires des ménages citadins. Selon les années, il représente entre 1 et 1,5 fois la valeur du marché agricole à l'exportation du pays. Et entre la moitié et les deux tiers de ce marché est constitué de produits alimentaires fabriqués au Cameroun.

Même si on observe une diversification de l'alimentation, nombre de produits de base de l'agriculture africaine restent en effet très appréciés et consommés en ville. Le manioc, l'igname, la banane plantain, le maïs, le mil et le sorgho sont toujours consommés en ville et n'ont pas été remplacés par le riz ou le pain importés comme on l'a craint dans les années 70, même si ces produits font désormais aussi partie des styles alimentaires urbains. Les poissons, les viandes, les produits laitiers, les légumes et fruits restent largement d'origine nationale. Des produits comme l'huile de

palme, autrefois essentiellement destinés au marché international, sont aujourd'hui en partie écoulés sur les marchés intérieurs.

Mais le marché urbain ne concerne pas seulement les produits de base. Il offre des débouchés pour une multitude d'aliments typiques des cuisines africaines. Certains font l'objet de productions localisées, permettant à des zones parfois éloignées de tirer parti du débouché des villes : ainsi de nombreux produits forestiers non ligneux, généralement condimentaires, sont valorisés pour ce marché. Ils font même désormais l'objet, non plus seulement d'une extraction dans la forêt, mais d'une exploitation en plantations. On pourrait aussi évoquer des produits autrefois considérés comme mineurs qui connaissent un nouvel engouement : le fonio, le safou, etc.

Inventivité et innovation du secteur agricole. Loin des clichés d'antan considérant ces productions archaïques, peu productives, fournissant des produits de piètre qualité, la capacité d'innovation du secteur agricole est aujourd'hui reconnue. Nombre d'activités se sont intensifiées grâce à des innovations techniques, parfois issues de la recherche, mais plus souvent des champs de paysans expérimentateurs ou des ateliers d'artisans inventifs : nouvelles variétés de palmier à huile, de manioc, d'igname, équipements de transformation mécanisés, etc. La circulation des populations et donc des produits à l'intérieur du continent s'est avérée un puissant levier d'innovation. Certains aliments et les savoir-faire associés à leur production, autrefois spécifiques à des communautés localisées, se sont plus largement diffusés hors de leur zone d'origine : lattiéké (fines granules de manioc) originaire de Côte d'Ivoire est désormais produit,

« LES PRODUITS LOCAUX RESTENT TRÈS APPRÉCIÉS ET CONSOMMÉS EN VILLE »



Marché aux ignames de Glazoué (Bénin) © Cirad

L'APPROVISIONNEMENT
DES VILLES, CRÉATEUR
D'EMPLOIS

avec des variantes originales, dans tout le Golfe de Guinée. Dès que le marché est devenu suffisamment rémunérateur, les producteurs ont su diversifier leur offre vers des produits de meilleure qualité. La dernière décennie a vu se multiplier des PME innovantes, souvent mécanisées, ciblant une clientèle à fort pouvoir d'achat, et élargissant désormais leur marché à de nouveaux créneaux à l'exportation pour la diaspora africaine.

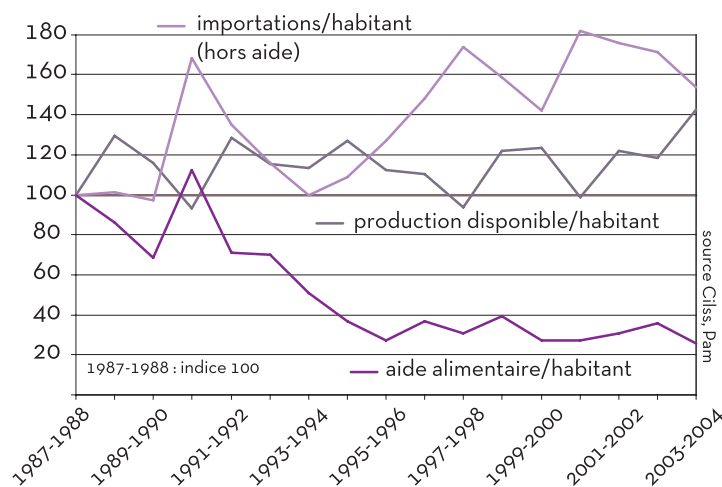
Une « révolution agricole silencieuse ». Ces constats ne doivent pas cacher les difficultés de ces filières. La faiblesse du pouvoir d'achat limite le marché de produits à plus haute valeur ajoutée. La concurrence d'importations d'aliments issus de pays à très haute productivité agricole met en péril certaines filières. L'absence de réglementation reconnue et appliquée sur la qualité discrédite parfois les productions nationales vendues sur des marchés insalubres.

Mais les cas médiatisés des importations de poulets, de produits périmés, ou le cas particulier et toujours cité de l'agglomération de Dakar, nourrie de riz asiatique, ne doivent pas empêcher de reconnaître que l'agriculture africaine a globalement réussi à nourrir les villes du continent malgré une croissance sans précédent. Même avec des vitesses d'urbanisation de près de 10 % par an, aucune ville africaine n'a eu à souffrir de pénuries alimentaires. Hors des statistiques officielles et attirant moins l'attention que les grandes cultures d'exportation, on peut considérer qu'il s'est produit comme une révolution agricole silencieuse... ■

L'UNE DES PARTICULARITÉS des filières d'approvisionnement des villes est qu'elles sont majoritairement aux mains des femmes. Celles-ci ont trouvé là de nombreuses opportunités d'activités économiques. La transformation et le commerce des produits permettent de valoriser leurs compétences et leurs savoir-faire et représentent aujourd'hui la principale source de leurs revenus, tant en milieu rural qu'en ville. Ces activités ont induit une multitude de nouveaux métiers pour la fourniture d'équipements (moulins, décortiqueuses, presses, râpes, séchoirs, etc.), de produits de consommation intermédiaire (emballages) et de services (transport, stockage, distribution, restauration). Ces activités sont souvent menées à petite échelle et s'avèrent ainsi très largement redistributrices d'emplois et de revenus. Elles pourraient, plus qu'elles ne le sont actuellement, constituer un secteur privilégié des politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités. ■

Évolution de la production, importations et aide
alimentaire depuis 1987 pour les neuf pays sahéliens

CONTRAIREMENT AUX idées reçues, l'approvisionnement alimentaire des populations sahéliennes repose de plus en plus sur les productions céréalières locales et les importations commerciales. L'aide alimentaire qui, lors des grandes famines des années 70 puis 80, s'était installée dans le paysage sahélien, a considérablement diminué. De 650 000 tonnes en 1985, elle est passée aujourd'hui à moins de 300 000 tonnes, avec une population deux fois plus nombreuse. La crise alimentaire du Niger, en 2004-2005, a mobilisé seulement 100 000 tonnes de céréales d'aide, pour une consommation voisine de 3 millions de tonnes. Au niveau mondial, l'aide alimentaire représente environ 9 millions de tonnes en 2002-2004 contre 13,7 millions en 1990-1992. ■



source Cliss, Pam